Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 09/10/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 09/10/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/700298
N° d'annonce : 700298

MF CYBER

SAS au capital de 13.000 €

Siège social :
84 avenue de Villiers 75017 PARIS

918 159 039 R.C.S. Paris

Suivant Décisions unanimes des associés en date du 22 septembre 2023, il a été décidé de transférer, à effet du 1er mars 2023, le siège social de la Société au 17, rue de Malleville – 95880 Enghien-les-Bains ; et d'adopter comme nouvelle dénomination de la Société, à effet du 1er septembre 2023 : « LIGHTEAM ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Radiation en sera faite au RCS de PARIS et la société sera immatriculée au RCS de PONTOISE.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeOJMapWV
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOJMapWV

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)